

**Tonner Drones publie son rapport annuel et ses comptes audités pour 2023,
et convoque l'assemblée générale des actionnaires**

Cannes, le 12 juin 2024

Tonner Drones (la "société") a le plaisir d'annoncer que suite à la résolution du conseil d'administration du 7 juin 2024 qui a clôturé les comptes de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a publié son rapport annuel 2023 et ses comptes financiers audités. Ces documents démontrent l'impact profond de la nouvelle équipe de direction et du repositionnement de l'entreprise.

Lorsque la nouvelle direction a été nommée et a pris la responsabilité du conseil d'administration le 5 juin 2023, elle a hérité de pertes substantielles au premier et au deuxième trimestres, dues à des pratiques opérationnelles et financières héritées du passé. L'équipe de Tonner nouvellement installée a géré la société tout au long d'une période de restructuration et de refinancement complète, réduisant les pertes de 8,83 millions d'euros enregistrées au premier semestre 2023 de près de 79%, soit 1,92 millions d'euros au second semestre.

	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires Net	1.080	0.341	+ 217%
Bénéfice Net	(10.748)	(24.650)	- 56%

Bien que les améliorations itératives de la situation financière de la société soient remarquables, l'équipe de direction de Tonner Drones reconnaît des pertes substantielles enregistrées en 2022 et 2023. Tonner Drones assure à ses investisseurs que l'héritage douloureux laissé par son ancienne direction et ses créanciers ne sera pas reproduit, et que cette période difficile ne définira pas l'avenir de l'organisation.

En outre, Tonner Drones a négocié avec succès la suppression de tous les instruments de financement à prix variable détenus par la Fiducie A¹ et Yorkville.² La dette totale de la société au 5 juin est estimée à 4,6 millions d'euros. La dette estimée détenue par Fiducie A s'élève maintenant à un peu moins de 1 million d'euros et devrait prendre fin en octobre 2024.

Tonner Drones a encore démontré son émancipation du passé par une augmentation de capital réussie de 5 millions d'euros en avril 2024. Cette injection stratégique et nécessaire a permis de s'assurer que les performances financières de 2023 n'avaient plus d'effet sur l'avenir de l'entreprise.

Grâce à l'augmentation de capital d'avril 2024, Tonner Drones détient les fonds nécessaires à une visibilité opérationnelle projetée sur au moins 12 mois, ce qui permet de poursuivre les efforts de repositionnement et de croissance.

Assemblée Générale Annuelle

Aujourd'hui, Tonner Drones a également programmé son assemblée générale annuelle (« l'Assemblée ») au vendredi 28 juin 2024 à 15h au siège social de la société, situé à 1, avenue Alexandre Pascal – 06400 Cannes.

¹ <https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/05/Final-13.05.24-CP-Fiducie-A-FR.pdf>

² https://tonnerdrones.com/wp-content/uploads/2024/03/2024-03-01_CP-Tonner-Drones-met-fin-a-la-relation-OCA-avec-Yorkville.pdf

Toutes les informations concernant l'Assemblée, le rapport annuel et les comptes définitifs pour 2023 peuvent être consultées sur le site web de Tonner Drones (<https://tonnerdrones.com/>) sous l'onglet Finance – Assemblées Générales.

Fin du communiqué de presse.

À propos de Tonner Drones : *Tonner Drones (anciennement Delta Drone) développe des drones et des technologies associées pour les secteurs de la défense et de la sécurité intérieure. Tonner Drones détient des participations précieuses dans certains des principaux fabricants français de drones civils et militaires. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs, d'un fonds de capital-investissement et en s'associant à d'autres fonds de capital-investissement pour devenir un important consolidateur de l'industrie. Des revenus supplémentaires peuvent être obtenus grâce à des redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones auprès de fabricants reconnus. Tonner Drones ne prévoit pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à maintenir la R&D pour ses produits et systèmes en France.*

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com

Si vous souhaitez en savoir plus, ou si vous êtes intéressé par un partenariat : contact@tonnerdrones.com



Tonner Drones
Diede van den Ouden
Communication financière
investors@tonnerdrones.com

Tonner Drones
Fabrice Astre
Relations presse
press@tonnerdrones.com

Avertissement

Concernant les mérites d'une transaction ou la prise d'une décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prévisionnelles peuvent inclure des projections et des estimations et leurs hypothèses sous-jacentes, des déclarations concernant les plans, les objectifs, les intentions et/ou les attentes concernant les résultats financiers, les événements, les opérations et les services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant les performances ou les événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.